

Communiqué de presse

Créer sa mini-entreprise, un projet mené par la communauté de communes et l'Association des chantiers du pays de la Mée (ACPM)

Ce projet s'adresse à toute personne adulte qui souhaite participer à une démarche collective, élargir ses compétences, ou qui se sent l'âme d'un entrepreneur. Le service développement territorial de la communauté de communes et l'ACPM vous proposent d'intégrer la mini-entreprise pour adultes du territoire. Pour en savoir plus, inscrivez-vous à la réunion d'information qui se déroulera le :

Mercredi 30 septembre à 14h au Centre Socio-Culturel Intercommunal (19 rue Joseph Jacquard à Châteaubriant).

Pourquoi se lancer dans une mini-entreprise ?

C'est avant tout une découverte ! En mettant en place un projet de mini-entreprise, on comprend le rôle de chaque professionnel au sein de l'entreprise, leurs interactions et leurs objectifs professionnels. Cela peut aider dans ses choix futurs, de formation, de métier. Créer une mini-entreprise, c'est aussi l'occasion d'acquérir de nouveaux savoir-faire et surtout de nouvelles compétences. Apprendre à écouter, à prendre en compte les avis de chacun... à travailler en équipe !

Les étapes de la mini-entreprise

- Étape 1 : lancer le projet. Cela comprend la création d'une équipe, la recherche d'idée, la mise en place d'un cadre légal.
- Étape 2 : créer la mini-entreprise en passant par une étude de marché, l'analyse de la concurrence, la création du nom et du statut de la mini-entreprise, la réalisation d'un logo.
- Étape 3 : faire vivre la mini-entreprise avec la mise en place de services dédiés à chaque activité : comptabilité, communication, production...
- Étape 4 : clôturer la mini-entreprise en réalisant un bilan financier.

D'octobre 2020 à juin 2021, que vous soyez demandeur d'emploi ou en activité, à raison d'une demi-journée par semaine à définir entre les participants, participez à la création et au développement de la mini-entreprise pour adultes du territoire. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer d'autres personnes impliquées dans le programme ainsi que des professionnels mobilisés pour venir à votre écoute.

CONTACT

Caroline Peoc'h : 06 45 01 44 09 emploi-formation@cc-chateaubriant-derval.fr